

Collectivité SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DU PONT SOLLIERES



SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DU PONT SOLLIERES
Services Assainissement Collectif et Non Collectif (SPANC)
524 Montée St Eloi - Liergues
69400 PORTE DES PIERRES DOREES
☎ : 04.74.65.84.33
@ syndicat.assainissement@smaps.fr
Site internet : www.smaps.fr

Rapport annuel Sur le prix et la qualité du service public De l'Assainissement Non Collectif SPANC

Année 2024

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 -- 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	2
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0)	2
1.4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	3
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
21. MODALITES DE TARIFICATION.....	4
22. RECETTES 2024.....	4
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	5
3.1. TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3) et REPARTITION DES CONTROLES REALISES PAR LE SERVICE SUR L'EXERCICE 2024	5
4. ORIENTATION POUR L'AVENIR.....	5

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau Intercommunal

- Nom de la collectivité : Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : EPCI

Compétences liées au service

☒ Contrôle des installations

Traitement des matières de vidanges

☐ Entretien des installations

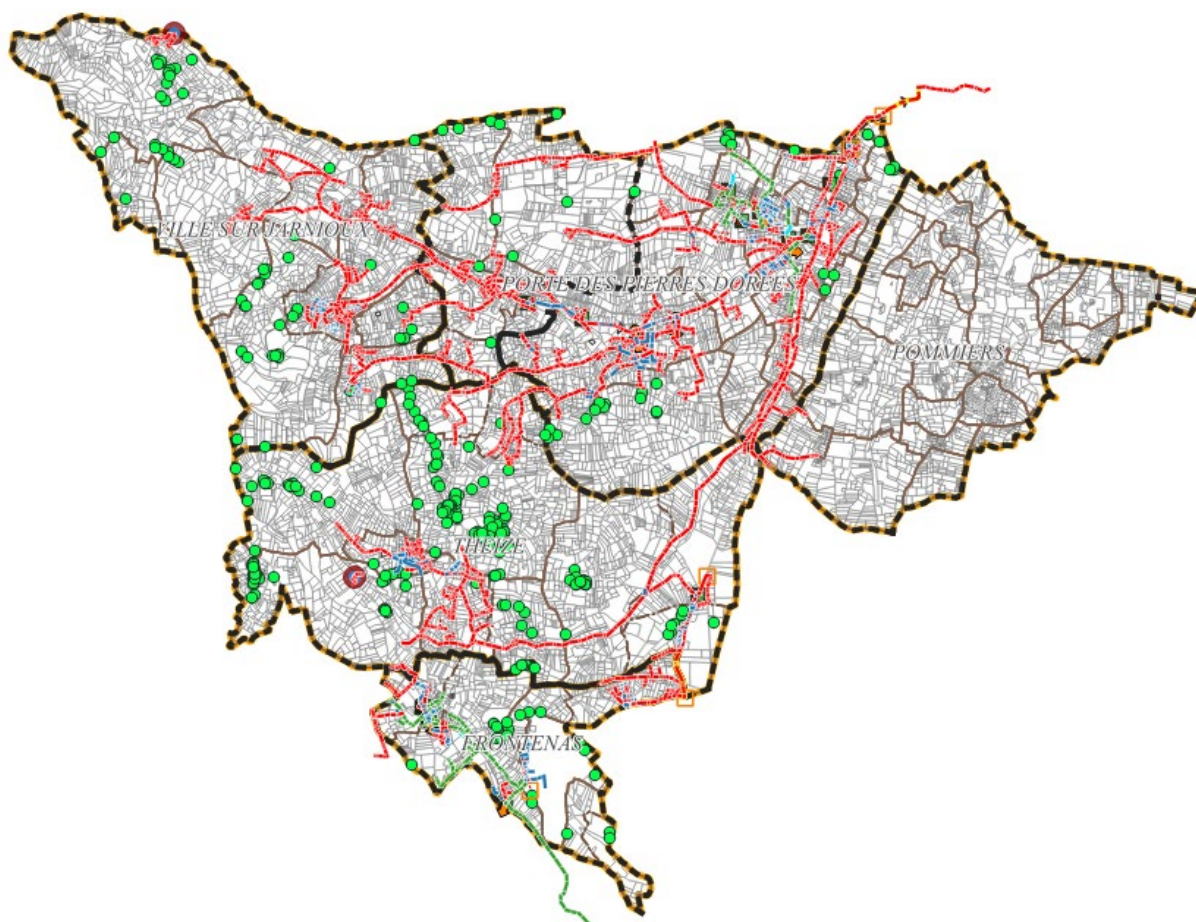
Réhabilitation des installations

Réalisation des installations

Territoire desservi :

- FONTENAS ☐
- POMMIERS (hameau de la Grange Huguet) ☐
- THEIZE ☐
- PORTE DES PIERRES DOREES représentant les communes de Pouilly-le Monial et Liergues et Jarnioux
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAONE représentant la commune de VILLE SUR JARNIOUX.

- ✓ Existence d'un zonage : OUI – Date d'approbation : 18/02/2024
- ✓ Existence d'un règlement de service : OUI – date d'approbation : 10/04/2017



1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Prestation de service**

Nom du prestataire : Entreprise SOGEDO

563 Route de Riottier – 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert **302** habitants.

Contrôles réalisés sur l'année 2024

Contrôles de conception	5
Contrôles de réalisation	3
Contrôles périodiques	0
Contrôles Vente	5
Total :	13

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

Magnus2024 !!

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100.

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif				
Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous. Le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est de 100				
A. Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif		OUI	NON	CALCUL
	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération	20	0	20
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	20	0	20
	Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	30	0	30
	Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	30	0	30
Total				100

B – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif		OUI	NON	Si et seulement si total A = 100
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10	0	0
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	20	0	0
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	10	0	0
TOTAL				0

2. Tarification de l'assainissement et recettes du Service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et des frais de fonctionnement du service :

Les tarifs applicables en 2024 sont les suivants :

70	Redevance Assainissement Non Collectif	
7062	Contrôle périodique	88.00 €
7062	Contrôle Conception - Implantation	115.00 €
7062	Contrôle Réalisation	130.00 €
7062	Contrôle vente ou jamais contrôlé	115.00 €

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice : Délibération du 18/03/2015

2.2. Recettes 2024

Les recettes liées à la facturation du services SPANC aux usagers, prestation à la demande et redevance annuelle s'élèvent à 3 149.99 €

70	Vente de produits finis, prestations de services pour l'année 2024	
7062	Contrôle Périodique	0 €
7062	Contrôle Conception - Implantation	115.00 €
7062	Contrôle Réalisation	260.00 €
7062	Contrôle vente ou jamais contrôlé	920.00 €

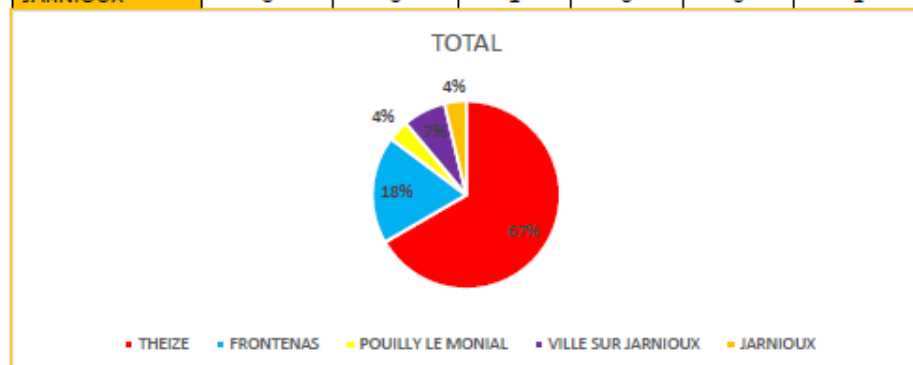
3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3) et répartition des contrôles réalisés par le service sur l'exercice 2024

A. Contrôles conception

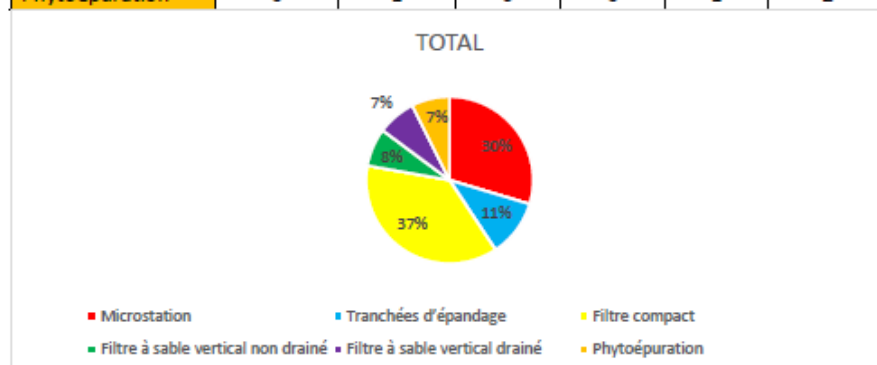
	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Nombre	10	7	3	2	5	27
Avis favorable	10	7	3	2	5	27
Avis défavorable	0	0	0	0		0
Permis de construire	0	1	0	1	1	3
Réhabilitation	10	6	3	1	4	24

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
THEIZE	8	5	1	2	2	18
FRONTENAS	2	1	0	0	2	5
POUILLY LE MONIAL	0	1	0	0	0	1
VILLE SUR JARNIOUX	0	0	1	0	1	2
JARNIOUX	0	0	1	0	0	1



Par filière :

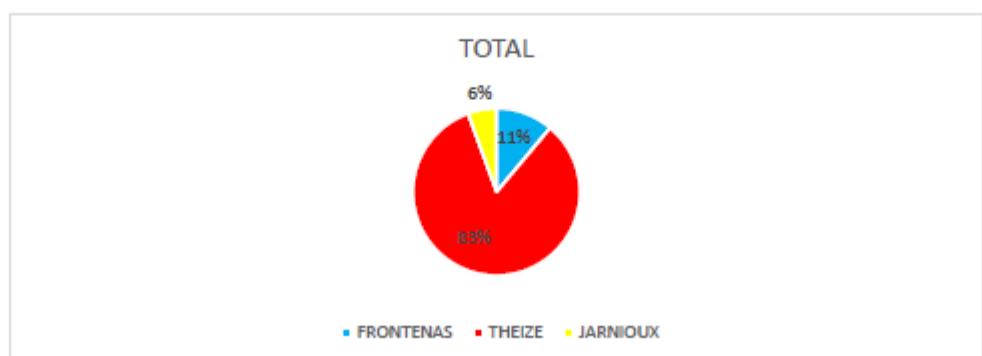
	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Microstation	6	1	1	0	0	8
Tranchées d'épandage	2	0	0	0	1	3
Filtre compact	1	4	1	1	3	10
Filtre à sable vertical non drainé	1	0	1	0	0	2
Filtre à sable vertical drainé	0	1	0	1	0	2
Phytoépuration	0	1	0	0	1	2



B. Contrôles de réalisation

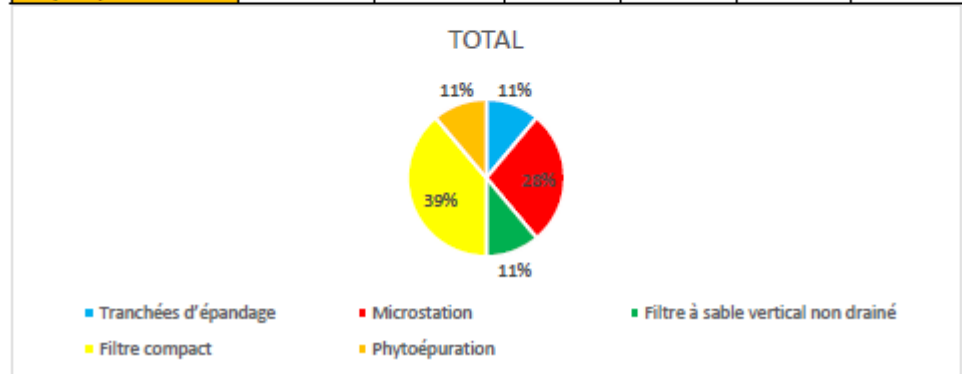
	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Nombre	6	6	3	0	3	18
Avis favorable	6	6	3	0	3	18
Avis défavorable	0	0	0	0	0	0
Permis de construire	0	0	0	0	2	2
Réhabilitation	6	6	3	0	1	16

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
FRONTENAS	1	0	1	0	0	2
THEIZE	5	6	2	0	2	15
JARNIOUX	0	0	0	0	1	1



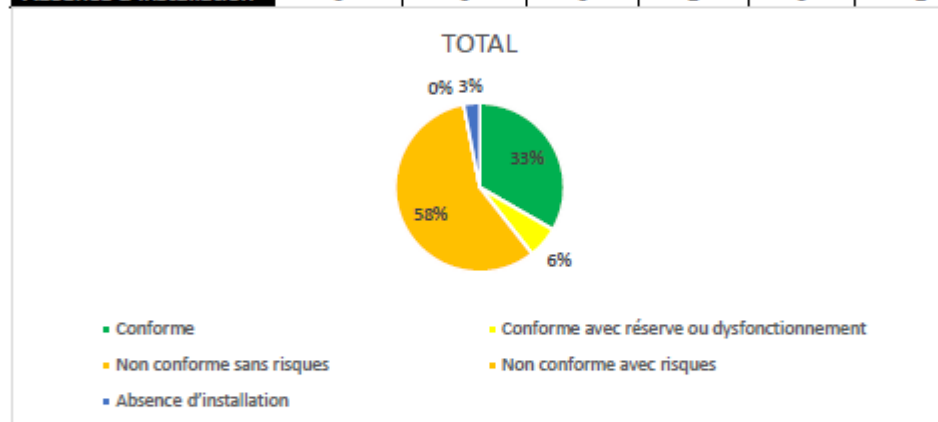
Par filière :

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Tranchées d'épandage	1	0	1	0	0	2
Microstation	2	2	1	0	0	5
Filtre à sable vertical non drainé	1	0	0	0	1	2
Filtre compact	2	3	1	0	1	7
Phytoépuration	0	1	0	0	1	2



Diagnostics dans le cadre d'une vente :

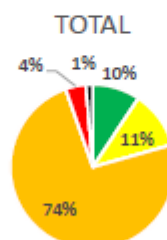
	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Nombre	7	13	5	3	5	30
Conforme	3	5	1	1	1	11
Conforme avec réserve ou dysfonctionnement	0	1	0	0	1	2
Non conforme sans risques	4	7	4	1	3	19
Non conforme avec risques	0	0	0	0	0	0
Absence d'installation	0	0	0	1	0	1



	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
POUILLY LE MONIAL	1	2	0	0	0	3
FRONTENAS	1	1	0	1	0	3
THEIZE	4	5	4	1	4	18
LIERGUES	1	1	0		0	2
VILLE SUR JARNIOUX	0	3	0	1	1	5
JARNIOUX	0	1	1	0	0	2

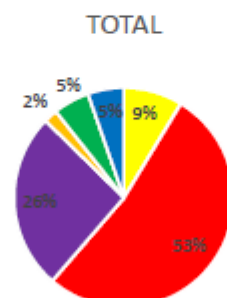
Contrôles Périodiques :

	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Nombre	30	73	20	27	150
Conforme	2	6	4	2	14
Conforme avec réserve ou dysfonctionnement	5	6	0	6	17
Non conforme sans risques	20	59	15	17	111
Non conforme avec risques	3	1	0	2	6
Absence d'installation	0	1	1	0	2



■ Conforme
■ Conforme avec réserve ou dysfonctionnement
■ Non conforme sans risques
■ Non conforme avec risques
■ Absence d'installation

	2020	2021	2022	2023	TOTAL
LIERGUES	4	6	1	2	13
THEIZE	17	35	16	11	79
VILLE SUR JARNIOUX	8	20	2	9	39
JARNIOUX	1	0	0	2	3
FRONTENAS	0	6	1	1	8
POUILLY LE MONIAL	0	6	0	2	8



■ LIERGUES ■ THEIZE ■ VILLE SUR JARNIOUX ■ JARNIOUX ■ FRONTENAS ■ POUILLY LE MONIAL

SMAPS	2022	2023	2024
Contrôle de bon fonctionnement	20	27	0
Contrôle de conception	3	2	5
Contrôle de réalisation	3	0	3
Vente	5	3	5
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif D301.3	8.88 %	9.87 %	
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif D302.0	100%	100 %	100%
Nombre d'installations contrôlées annuellement	31	32	13
Nombre d'installations contrôlées depuis le début du service			

4. ORIENTATION POUR L'AVENIR

- ✓ Poursuite des contrôles de bon fonctionnement.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des rapports de contrôle sur le SIG
- ✓ Atteindre les 70 contrôles périodiques. Il est toujours prévu de rattraper le retard progressivement jusqu'à la fin du contrat en 2028.
- ✓ Revoir la tarification des prestations

